

Conseil personnalisé au comptoir de l'Homéopathie à l'Officine

PROJET PEDAGOGIQUE



OBJECTIFS DU CURSUS de FORMATION

Permettre à tous les acteurs de **l'équipe officinale, pharmaciens et préparateurs**, d'acquérir et/ou d'actualiser les **connaissances dans le domaine de l'Homéopathie** afin d'être capable, dans le cadre officinal et conformément à l'éthique professionnelle, de **délivrer dans les meilleures conditions les médicaments homéopathiques et conseiller avec succès la clientèle de l'officine.**

AXES PEDAGOGIQUES ET METHODOLOGIE

Le parcours pédagogique prévoit **3 cycles de 3 jours** (généralement sur 18 mois) chacun au rythme de **1 jour par mois.**

Chaque cycle compte ainsi 21 heures de formation et représente un ensemble indépendant (horaires prévisionnelles de chaque journée : 9h00 – 12h30 et 14h00 – 17h30).

Il existe une progression dans la difficulté du cycle I au cycle III.

La formation propose à tous les participants sans exception de mettre immédiatement en pratique les connaissances théoriques acquises, en plaçant le stagiaire dans le rôle de conseiller et lui permettant de vivre un véritable « **cas de comptoir** »

Les autres stagiaires seront les observateurs et utiliseront une grille d'évaluation pour noter leurs remarques.

A l'issue de chaque séquence, les observateurs, le formateur et le participant font une **mise en commun** de leurs impressions.

Le **formateur synthétise** enfin les observations recueillies et en dégage les traits essentiels et fondamentaux tant sur le plan théorique que sur celui de la forme (étude du contact avec le client/malade, développement du sens de l'écoute et du dialogue...)

L'évaluation du travail de chaque stagiaire est faite tout au long du stage au travers des « séquences-conseil » qui permettent au formateur de mesurer la bonne acquisition des connaissances théoriques et surtout leur bonne utilisation dans le cadre d'une réponse à un cas pratique.

CONTENU DE LA FORMATION

Chaque cycle est **organisé en chapitres** divisés **en deux grandes parties** :

1. la première partie apporte **les connaissances** théoriques relatives soit aux grands principes de l'Homéopathie soit à la pathologie traitée dans le chapitre.
2. la seconde partie, comportera des « **séquences-conseil** » au cours desquelles le stagiaire abordera en pratique les connaissances acquises précédemment.

Des « séquences-conseil » de synthèse seront proposées après chaque pause, en début d'après-midi et en fin de journée.

Ces séquences aborderont des mises en situation « cas de comptoir » plus complexes et mêlant différents points vus précédemment.

La **troisième journée** de chaque cycle est consacrée par ailleurs à une synthèse des connaissances acquises et permet au formateur de compléter ou corriger le cas échéant.

Parcours pédagogique : l'homéopathie à l'Officine

Premier Cycle

21 heures de formation en trois jours :

- Principes de l'Homéopathie
- Comment aborder l'Homéopathie en conseil
- Traumatismes
- Autour de la grossesse
- Troubles circulatoires
- Soins pré-post chirurgie
- Gripes / syndromes grippaux
- Coryzas aigus
- Remèdes de fièvre
- Maladies éruptives
- Brûlures cutanées
- Erythèmes solaires. Insolation
- Urticaire aiguë
- Piqûres d'insectes
- Troubles émotionnels aigus

Deuxième cycle

21 heures de formation en trois jours :

- Herpès. Zona
- Engelures
- Abscesses : suppuration aiguës cutanées
- Maux de gorge
- Aphonie, enrouement
- Otites aiguës
- Sinusites aiguës
- Mal des transports
- Conjonctivites aiguës non allergiques
- Cystites aiguës
- Syndrome prémenstruel

Troisième cycle

21 heures de formation en trois jours :

- Acné juvénile
- Toux
- Syndromes dyspeptiques
- Gastro-entérites de l'enfant et de l'adulte
- « crise d'acétone »
- Diarrhée aiguë du nourrisson
- Poussées dentaires
- Coliques du nourrisson
- Constipation
- Céphalées, migraines
- Troubles du sommeil chez l'enfant et l'adulte
- Autour des vaccinations
- Troubles du comportement et de l'adaptation scolaire

MODALITES PRATIQUES

La formation a lieu **en salle**, en espace neutre hors pharmacie, en présence des stagiaires aux dates et lieux fixés par convention.

Elle se déroule sur trois journées par cycle en **groupe de 10 personnes** environ.

Un **livret participant** documenté et reprenant les différents points abordés durant la formation est remis à chacun pour mémoire de la session

Les participants pourront suivre, annoter chaque page et conserver la mémoire des éléments dispensés au cours de cette formation

Une **feuille d'émargement** par demi-journée est complétée par chaque stagiaire ainsi qu'une grille d'évaluation de la formation.

Une **attestation de fin de stage** est délivrée aux stagiaires ayant participé activement aux trois journées de chaque cycle

CONDITIONS FINANCIERES (2018)

Les frais de participation, pour 1 participant est de **400 e h.t. par journée**, soit 1 200 e h.t. par cycle

Ils incluent les frais pédagogiques et logistiques hors frais de déplacement et de bouche

Ils comprennent également le dispositif pédagogique qui permet de valider son **DPC**.

Pour qu'un **cycle de formation** soit **confirmé**, il est nécessaire de réunir les conditions suivantes :

- 1- Chaque participant doit renseigner la **fiche d'inscription**, les données demandées sont nécessaires pour initialiser une prise en charge DPC/Fif-pl/actaliens **et verser un acompte de 400 euros ttc.**
- 2- **A chaque journée de formation** (au plus tard), règlement par chèque ou virement de la formation soit 400 euros ttc.
Précision pour le financement DPC : un règlement de la journée sera demandé en cas de défaut de la prise en charge l'ANDPC.
- 3- A compter de la date d'inscription, en cas d'indisponibilité, le participant peut adresser 1 mois avant la date de la formation une annulation de son inscription contre un accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne sera exigée. Dépassé ce délai la facturation reste due intégralement, notre Organisme de formation ne pouvant se libérer de ses engagements pris à l'égard des autres parties prenantes.
- 4- Pour chaque journée présentielle, un nombre moyen de participants est nécessaire.

La validation du DPC consiste seulement à :

1. répondre à un questionnaire de mesure des connaissances avant chaque journée
2. être présent aux sessions/journées
3. répondre à un questionnaire d'évaluation des connaissances à la fin de la session.

LE FINANCEMENT DPC :

<p style="text-align: center;">Titulaires</p> <p style="text-align: center;"> Agence du DPC www.agencedpc.fr </p> <p style="text-align: center;"> FIF-PL www.fifpl.fr </p>	<p style="text-align: center;">Salariés</p> <p style="text-align: center;"> Pharmaciens adjoints </p> <p style="text-align: center;"> Préparateurs </p> <p style="text-align: center;"> ACTALIANS www.actaliens.fr </p>
<p>ANDPC : Plafond de prise en charge : 14h/an</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Forfait organisme = 799,96 € ✓ Indemnisation pharmacien = 659,96 € 	<p>ACTALIANS :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Cout pédagogique de 240 € pris en charge <i>(* budget mutualisé)</i>
<p>FIF-PL : plafond de prise en charge : 1400 €/an</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Cout pédagogique plafonné à 350 € par jour <p><i>Déduction fiscale : les dépenses engagées (déplacement, ...), part du coût de la formation non prise en charge incluse peuvent être déduits des revenus</i></p> <p><i>(* sous réserve de budget disponible) et 10 jrs avant la date !</i></p>	<p>Frais annexes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Frais de salaire versé à l'officine : 84 € /jr ✓ Déjeuner : 15 € ✓ Déplacement 0,25€/km (si plus de 30km A/R) <p><i>(* sous réserve de budget disponible)</i></p>
<p>Soit un total de prise en charge par an : 6 jours</p>	<p>Soit un total de prise en charge par an : 4 jours</p>

Identité de l'Organisme de Formation :

<p>SPECIFIC DEVELOPPEMENT</p> <p>8 rue des viollières 69630 Chaponost</p>	<p>☎ tél. + 33 6 60 89 47 02</p> <p>☎ fax : .+33 9 89 32 70 30</p> <p>✉ mail : thibaud.delattre@specific-formation.fr</p>
<p>Numéro SIRET</p>	<p>489 074 054 00037</p>
<p>Numéro d'organisme de formation</p>	<p>82 69 13290 69</p>
<p>Numéro d'organisme DPC</p>	<p>3168</p>
<p>Intervenant – formateur :</p>	<p>Marilyne BUSSER, marilyne.busser@specific-formation.fr Docteur en Pharmacie, formatrice expérimentée ; expérience en officine</p>

Validations et agréments



PARCOURS PROFESSIONNEL de la FORMATRICE

Madame Marilyne BUSSER :

« Forte de mon expérience du secteur officinal et de plus de 20 ans de formation dans les domaines de l'homéopathie, de la gestion du stress et du développement personnel, je vous propose de booster votre image de marque et votre chiffre d'affaire tout en répondant à un besoin réel et croissant de votre clientèle : être conseillée efficacement et en toute sécurité. »

Expérience Formatrice

- ✓ Depuis 2010, formatrice en gestion du stress, connaissance de soi, gestion des conflits.
Tout public, entreprises du secteur privé ou public, particuliers.
- ✓ Depuis 2004, consultante en gestion de stress, ostéopathie Poyet pour particuliers et professionnels
- ✓ 1999 à 2001, formateur sur les thèmes « Homéopathie ». (INFORMAGORA)
- ✓ 1996 à 2005, Chargée de cours d'homéopathie à la Faculté de Médecine et Pharmacie d'Angers
- ✓ 1992 à 1997, formateur pour pharmaciens d'officine et de leurs équipes. (HOMEOPHARM)

Expérience officinal

- ✓ 1997 à 2003, Pharmacien titulaire Officinal
- ✓ 1991 à 1997, Pharmacien titulaire Officinal en milieu rural
développement de l'homéopathie vétérinaire (équins, bovins, ovins)
- ✓ 1989 à 1999, Membre de l'Institut BOIRON (recherche Homéopathique)
- ✓ 1987 à 1991 Pharmacien titulaire Officinal

Cursus

- ✓ 2011 ▪ Certificat Ostéopathie méthode Poyet - Centre Méditerranée Montpellier
- ✓ 2007/2008 ▪ Certificat technique crânio-sacrée - Centre St Cirques
- ✓ 2004 ▪ Attestation Facilitateur Consultant Brain Gym, Concept 3 en 1, Touch For Health
Centre St Cirques
- ✓ 1989 ▪ Diplôme Universitaire Homéopathie - Faculté de Médecine Bordeaux
- ✓ 1984 ▪ Doctorat Sciences Pharmaceutiques - Faculté de Pharmacie Toulouse